



Un rendez-vous
à ne pas manquer

19 et 20 octobre 2005 · Paris 7^e

Rencontres nationales



de la
prévention des déchets

Pour cette 2^e édition

- **3 sessions plénières** : stratégies de prévention en France et à l'étranger - prévention et consommation...
- **2 ateliers** : entreprises - approche territoriale



ADEME



PROGRAMME

Déroulement des Rencontres

Mercredi 19 octobre 2005

8 h 30	Accueil des participants, enregistrement, remise des dossiers	
10 h 00	Ouverture officielle du colloque	
10 h 35	SESSION PLENIERE Le plan de prévention en actions	
12 h 45	Déjeuner	
14 h 15	Les ateliers prévention	
	Approche territoriale	Approche sectorielle (entreprises)
18 h 15	Fin des ateliers	

Jeudi 20 octobre 2005

9 h 00	SESSION PLENIERE Les stratégies de prévention à l'international et en France
12 h 45	Déjeuner
14 h 15	SESSION PLENIERE Intégrer la prévention au stade de l'achat et de la consommation
16 h 00	Conclusions et clôture officielle des rencontres
16 h 30	Fin des rencontres

Objectifs des rencontres

La prévention de la production de déchets constitue une priorité de la politique déchets pour la décennie à venir.

Les enjeux de la prévention sont particulièrement importants et sensibles puisqu'il s'agit,

- au niveau local, de maîtriser les quantités de déchets à éliminer et les coûts de cette gestion,
- au niveau global, de satisfaire les mêmes besoins en produisant moins de déchets et contribuer ainsi aux économies de ressources préconisées par les Nations Unies et l'Union Européenne.

Afin de stabiliser la production de déchets d'ici 2008, les pouvoirs publics ont annoncé en février 2004, lors des premières rencontres nationales de la prévention de la production des déchets, **un plan national d'actions qui constitue le cadre d'une forte mobilisation et d'un investissement soutenu de la part de tous les acteurs** concernés :

- **Les entreprises** en intégrant la prévention des déchets au niveau de la conception des produits, de l'organisation, des modes de production, des relations avec leurs fournisseurs et leurs clients.
- **Les distributeurs** en orientant les consommateurs vers des achats respectueux de l'environnement à partir d'une offre adaptée et d'une large communication.
- **Les donneurs d'ordres** et en particulier les administrations en donnant l'exemple par des achats éco-responsables et par la mise en place de plans de réduction des déchets.
- **Les collectivités** en impulsant une politique locale de prévention, en partenariat avec l'ensemble des acteurs présents sur leur territoire
- **Les citoyens** en modifiant leur comportement et en adoptant notamment des modes de consommation plus durables.

« Il ne suffira pas de décréter la prévention, il faudra convaincre », soulignaient les rédacteurs de ce texte fondateur. **Dix-huit mois après l'adoption du plan, où en sommes-nous ?** Quelles actions ont été engagées, pour quels résultats ? Quelles sont les perspectives à court et moyen termes ? Quelle place pour la prévention dans la nouvelle politique déchets et hors de nos frontières ?

Les deuxièmes rencontres nationales de la prévention organisées par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et l'ADEME les 19 et 20 octobre 2005 à Paris apporteront des réponses aux questions posées. Elles seront également l'occasion pour tous les acteurs d'échanger leurs expériences et de confronter leurs points de vue sur les actions les plus efficaces à promouvoir.

Au programme de ces deux journées :

- **trois sessions plénières sur des sujets intéressant l'ensemble des acteurs** : l'avancement du plan national de prévention ; les stratégies initiées dans d'autres pays ; la dimension économique de la prévention ; les liens entre la prévention et les modes de consommation ;
- **un atelier consacré à l'approche territoriale de la prévention** qui accueillera la Belgique, invitée d'honneur : retours d'expériences belges et premiers programmes de prévention en France ;
- **un atelier dédié à la prévention dans les entreprises** qui permettra de comparer les retours d'expériences français et étrangers en matière de réduction de la quantité et de la toxicité des déchets.

Ces journées s'adressent à tous les acteurs et décideurs publics et privés : entreprises de tous secteurs d'activités, collectivités locales et territoriales, administrations, professionnels des déchets, bureaux d'études, associations de consommateurs et de protection de l'environnement, ...

Mercredi 19 octobre 2005 - Matinée

Programme détaillé

8 h 30 – 10 h 00 *Accueil, enregistrement, remise des dossiers, café de bienvenue*

Animateur : Jean-Michel Lobry, journaliste

- 10 h 00 **Ouverture officielle du colloque**
Michèle PAPPALARDO, Présidente, ADEME
- 10 h 15 **Les politiques de prévention en Europe**
Jean-Pierre HANNEQUART, Président, Association des Cités et Régions pour le Recyclage et la Gestion Durable des Ressources (ACR+)

SESSION PLÉNIÈRE

Le plan de prévention en actions

- 10 h 35 **18 mois après le lancement du Plan national de prévention : premier bilan**
Hervé VANLAER, Sous-directeur des Produits et des Déchets, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable
- 10 h 55 **« Stop pub » : 3 millions d'autocollants distribués. Qu'en est-il sur le terrain ?**
Sylvain PASQUIER, Ingénieur, Direction Déchets et Sols, ADEME
- Deux collectivités territoriales témoignent des résultats obtenus**
Jean-Louis MERRIEN, Vice-président délégué aux collectes sélectives et à la prévention, Rennes Métropole
Francis COLBAC, Président, Syndicat Mixte Départemental Déchets Dordogne (SMD3)
- 11 h 25 **Réduction du nombre de sacs de caisse : Quelle réaction des consommateurs ?
Quelles perspectives pour les années à venir ?**
Pierre FRISCH, Président du Comité Environnement de la Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD), Directeur Environnement du groupe AUCHAN
- Les Alpes de Haute-Provence se mobilisent pour interdire les sacs jetables**
Jean-Louis BIANCO, Président, Conseil général des Alpes de Haute-Provence
- 11 h 50 **Emballages : les progrès réalisés par les industriels**
Olivier LABASSE, Délégué Général, Conseil National de l'Emballage
- 12 h 10 **Mobiliser les citoyens autour des gestes de prévention**
Opération « Le puzzle de la prévention : Achetez mieux, jetez moins! »
Jean GETIN, Directeur, Association CIELE, Rennes
- 12 h 30 Vos questions
- 12 h 45 Déjeuner

Mercredi 19 octobre 2005, de 14 h 15 à 18 h 15

Les ateliers prévention

14 h 15 - 18 h 15
Les ateliers

Prévention
et approche territoriale

Prévention
et approche sectorielle
(entreprises)

Prévention et approche territoriale

Invitée d'honneur : la Belgique

Animateur : Georges Mattéra, Journaliste

14 h 15 **Un plan d'action national, une mise en œuvre territoriale**
Daniel BEGUIN, Directeur, Direction Déchets et Sols, ADEME

La Belgique : un champ d'expérimentation

14 h 30 **Etude comparative sur les plans de prévention dans sept régions européennes**
Francis RADERMAKER, Secrétaire exécutif, Association des Cités et Régions pour le Recyclage et la Gestion Durable des Ressources (ACR+), Belgique

14 h 50 **Les Flandres se dotent d'une politique ambitieuse d'information**
Jan VERHEYEN, Adjoint au Directeur, Etablissement Public des déchets de la Région flamande (OVAM), Belgique

15 h 15 **L'implication des citoyens, des consommateurs et des communes dans un programme de prévention : l'exemple de la région Wallonne**
Jean-Marie SAVINO, Coordinateur cellule prévention déchets, Asbl Espace Environnement, Belgique

15 h 35 Vos questions

16 h 00 Pause

Les programmes de prévention : élaboration et mise en oeuvre

16 h 30 **Les outils pour construire un programme : formation et mise en réseau des collectivités**
Etienne LE ROY, Ingénieur, Direction Déchets et Sols, ADEME

16 h 50 **Un programme local de prévention : pourquoi et comment ?
Un Conseil Général et un syndicat de traitement coopèrent**
Bruno PIRIOU, Vice-président du Conseil Général de l'Essonne chargé de l'environnement, du développement durable et de la démocratie participative.
Alain LEFEVRE, Directeur Général, SIREDOM (91)

17 h 10 **Avec IDEAL 79, deux syndicats de traitement agissent conjointement pour une consommation durable**
Jean-Jacques GUILLET, Vice-président, Communauté d'Agglomération de Niort (CAN)
Norbert BEALU, Vice-président, Syndicat Mixte de traitement et d'Élimination des Deux-Sèvres (SMITED)

17 h 30 **Comment construire un projet de recyclerie/ressourcerie pour l'inscrire dans les politiques publiques ?**
Pascal PEPPERSTRAETE, Président, Ressourcerie des Weppes

17 h 50 Vos questions

18 h 15 **Fin d'atelier**

Mercredi 19 octobre 2005, de 14 h 15 à 18 h 15

Les ateliers prévention

14 h 15 - 18 h 15 Les ateliers	Prévention et approche territoriale	Prévention et approche sectorielle (entreprises)
-----------------------------------	--	--

Prévention et approche sectorielle (entreprises)

Animateur : Philippe Leclerc, Journaliste

14 h 15 **Introduction**
Virginie ROCHETEAU, Coordinatrice Prévention, Direction Déchets et Sols, ADEME

Réduire les quantités de déchets des entreprises : des retours d'expériences

14 h 30 **100 entreprises se sont engagées à réduire leurs déchets : constats et plans d'actions**
Eric DARLOT, Ingénieur, Direction Déchets et Sols, ADEME

Deux entreprises témoignent : moins de déchets, c'est possible !

15 h 05 **Réutiliser les emballages : plusieurs millions de tonnes de déchets évitées**
Sylvain PASQUIER, Ingénieur, Direction Déchets et Sols, ADEME

15 h 25 **Des accords pouvoirs publics/entreprises : la démarche de la ville de Bâle**
Axel FISCHER, Directeur Gestion des Déchets, Ville de Bâle, Suisse

15 h 45 Vos questions

16 h 00 Pause

Réduire les quantités de déchets des entreprises : des outils

16 h 30 **Remplacer un produit par un service : vers la dématérialisation**
Dominique BOURG, Directeur du CREIDD, Université de Technologie de Troyes

16 h 50 **Des outils méthodologiques pour concevoir autrement les pièces automobiles**
Jean CASULLI, Responsable Recyclage, RIETER AUTOMOTIVES SYSTEMS

Réduire la toxicité des déchets des entreprises : des retours d'expériences à l'étranger

17 h 10 **Technologies propres, réduction et substitution des substances dangereuses**
L'expérience de petites entreprises suédoises
Torbjörn LINDH, Conseiller technique, KEMI, Suède

17 h 30 **Substitution des substances dangereuses : mise en œuvre et coûts associés**
Etudes de cas dans plusieurs pays
Rachel MASSEY, Chercheur, Université de Tufts, Etats-Unis

17 h 50 Vos questions

18 h 15 Fin de l'atelier

2^e journée

Jeudi 20 octobre 2005 – Matin

Animateur : Jean-Michel Lobry, journaliste

SESSION PLENIERE

Les stratégies de prévention à l'international et en France

9 h 00 **La Stratégie européenne de Prévention de la production des Déchets**
Christopher ALLEN, Directeur Général pour l'Environnement, Commission Européenne

9 h 20 **Etats-Unis : des programmes de prévention en action**
Arlette OCAFRAIN, Consultante, JITEX

La dimension économique de la prévention

9 h 40 **Avec la redevance incitative, les citoyens paient en fonction de ce qu'ils jettent**
Olivier ARNOLD, Chargé de mission, Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
Claude DURAND, Président, Syndicat mixte Montaignu-Rocheservière

10 h 30 Pause

11 h 00 **Comment évaluer les mesures de prévention et leurs impacts socio-économiques ?**
Alain GELDRON, Chef du Département Prévention, Recyclage et Organisation des Filières, ADEME

11 h 20 Echanges avec le public

La campagne de communication grand public

11 h 45 **Un investissement sur 3 ans pour faire changer les comportements**
Patrice JOLY, Directeur de la Communication, de la Formation et du Développement, ADEME
Daniel BEGUIN, Directeur Déchets et Sols, ADEME

12 h 10 **Les associations se mobilisent pour sensibiliser les citoyens**
Dorothee QUICKERT-MENZEL, Conseiller juridique chargé de l'Environnement, Confédération du Logement et du Cadre de Vie (CLCV)
Jean-Luc JUGANT, Pilote du Réseau Déchets, France Nature Environnement (FNE)

12 h 30 Echanges avec le public

12 h 45 **Déjeuner**

2^e journée

Jeudi 20 octobre 2005 – Après-midi

SESSION PLENIERE

Intégrer la prévention au stade de l'achat et de la consommation

- 14 h 15 Achats publics : les leviers d'une consommation plus éco-responsable**
Antoine BONSCH, Ingénieur, Département Eco-conception & Consommation Durable, ADEME
- 14 h 35 Consommation durable : le comportement des consommateurs en Belgique**
Catherine ROUSSEAU, Directrice de recherche, CRIOC
- 14 h 55 Les tendances de la consommation en France**
Chantal DERKENNE, Sociologue, et **Jean-Marie BOUCHEREAU**, Economiste,
Service économie, ADEME

Apprendre à consommer mieux pour produire moins de déchets

- 15 h 15 Table ronde et échanges avec le public, avec la participation de :**
- **Sylvie BENARD**, Présidente de l'Association Orée
 - **Nadia BOEGLIN**, Chef du département Eco-conception et Consommation Durable, ADEME
 - **Bernard CASNIN**, Chargé de mission, Confédération Générale du Logement
 - **Francis CHALOT**, Maire de Janville, Vice-président du SIREDOM (91)
 - **Rémi GUILLET**, Président du comité de pilotage du Plan national de Prévention des déchets
 - **Jacques LEROUX**, Directeur associé relations extérieures scientifiques, Procter et Gamble
 - **Denise LESPINASSE**, Administratrice, Présidente de la Commission Environnement et Développement Durable, UFC Que Choisir
 - **Géraldine POIVERT**, Conseillère en charge des questions institutionnelles et du Développement Durable, Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution
 - Un représentant de l'**UNAF**
- 16 h 10 La place de la prévention dans la nouvelle politique Déchets**
Nelly OLIN, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable
(sous réserve)
- 16 h 30 Fin des rencontres**



Renseignements pratiques

Organisation

Ces journées sont organisées par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et l'ADEME, Département Prévention, Recyclage et Organisation des Filières.

Dates et horaires des journées

Mercredi 19 octobre 2005, de 10 h 00 à 18 h 15 (accueil à partir de 8 h 30)

Jeudi 20 octobre 2005, de 9 h 00 à 16 h 30 (accueil à partir de 8 h 30)

Lieu (voir plan d'accès au verso)

Maison de la Chimie

Entrée par le n°28 bis rue Saint Dominique

75007 Paris

Tél. : 01 40 62 27 00 – Fax : 01 45 55 98 62

www.maisondelachimie.com

Moyens d'accès

- Aéroport : à 30 mn d'Orly et de Roissy-Charles de Gaulle par les navettes aéroports/aérogare des Invalides (Parking Invalides)
- Métro : lignes 8, 12 et 13 – Stations Assemblée Nationale, Solférino, Invalides
- RER : ligne C, station Invalides
- Bus : ligne 63, 69, 83, 93 et 94

Transport

Vous pourrez bénéficier d'une réduction sur le réseau SNCF à condition de présenter, lors de la réservation, le fichet SNCF-Congrès que nous vous adresserons avec votre confirmation d'inscription.

Hébergement

L'hébergement est à votre charge.

Pour faciliter votre recherche, vous pouvez vous adresser à :

Résa 2000 - Tél. : 04 94 95 20 07 - Fax : 04 94 83 86 10 - Mail : resa2000@free.fr

Pour tout renseignement complémentaire sur

l'organisation, la communication

Evelyne Perréon-Delamette/Cécile Opéron- Tél. : 02 41 20 42 30/42 50 - Fax : 02 41 20 41 98
evelyne.perreon@ademe.fr

l'inscription, le règlement, la facturation

Brigitte Bouhours - Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19
brigitte.bouhours@ademe.fr

Conditions d'inscription

Bulletin d'inscription

Il doit être adressé, dûment complété (*), à :
ADEME – Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes
27, rue Louis Vicat – 75737 Paris Cedex 15
Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19

(*) Les bulletins incomplets ne donneront pas lieu à confirmation d'inscription.

Date limite d'inscription : jeudi 6 octobre 2005

Droits d'inscription

Ils s'élèvent à

- **100 euros (*)** pour les personnes qui assistent à **une seule journée** (le 19 ou le 20 octobre)
- **150 euros (*)** pour les personnes qui assistent **aux deux journées**,

et comprennent la participation à (aux) journée(s) choisie(s), le dossier du participant, les déjeuners et les boissons servies lors des pauses.

Tarif préférentiel pour les associations de consommateurs, de protection de l'environnement, les structures d'insertion par l'économie, les étudiants.

60 euros (*) par personne pour une journée et 100 euros (*) par personne pour deux journées.

Pièce à joindre au bulletin d'inscription :

- **membres des associations et étudiants** : une copie de la carte nominative de membre/carte d'étudiant en cours de validité,
- **structures d'insertion par l'économie** : une copie de la convention signée par l'établissement avec la Direction Départementale du Travail (1^{ère} page) ou d'une pièce officielle justifiant de leur statut.

En l'absence de l'un de ces justificatifs, l'inscription ne sera pas prise en compte.

Règlement

Il peut être effectué :

☞ **au comptant** :

- soit par chèque bancaire ou postal joint au bulletin, à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME,
 - soit par carte bancaire. Le client est débité dès traitement par l'ADEME du bulletin d'inscription. Seules les cartes Visa et Euro/Master Card sont acceptées.
- Les nom, adresse et signature du titulaire de la carte sont obligatoires.

Le **paiement au comptant** des prestations est **exigé** (par chèque ou par carte bancaire) pour toute **personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français**.

☞ **à réception d'une facture** :

- soit par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent comptable de l'ADEME,
 - soit par virement à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME
- TP Angers – Code banque : 10071 - Code guichet : 49000 – N° de compte : 00001000206 – Clé 07
N° Siret : 385 290 00330 – Code APE : 751E
N° IBAN : FR-76-1007-1490-0000-0010-0020-607 - BIC : BDFEFRPPXXX

Virement bancaire en provenance de l'étranger

Les frais de transfert sont à la charge du client.

Bon de commande administratif

Les administrations qui ne pourront joindre le règlement à leur bulletin établiront un bon de commande signé par l'autorité compétente et le règlement s'effectuera à réception d'une facture.

Modification/annulation de l'inscription

Toute modification ou annulation de l'inscription devra être notifiée par écrit au plus tard le jeudi 6 octobre 2005. Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date.

Attestation de présence

Votre demande devra être adressée à Brigitte Bouhours (voir coordonnées ci-dessus).

Important : ces journées ne relevant pas d'une action de formation, l'ADEME ne sera pas en mesure de répondre favorablement aux demandes de convention de formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Veuillez utiliser un bulletin par personne, photocopies acceptées)

PRÉVENTION DES DÉCHETS Deuxièmes rencontres nationales

Mercredi 19 et jeudi 20 octobre 2005 - Maison de la Chimie, Paris 7e

A retourner avant le jeudi 6 octobre 2005

à ADEME – Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes
27, rue Louis Vicat – 75737 Paris Cedex 15 - Fax : 01 46 38 37 19

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom (en capitales) :

Prénom :

Organisme/société :

Direction/département/service :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Pays : Courriel :

Téléphone : Fax :

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription aux Rencontres Nationales de la Prévention des Déchets et je souhaite m'inscrire

aux deux journées (19 et 20 octobre 2005) au prix de 150 € (*) par personne

uniquement à la journée du 19 octobre au prix de 100 € (*) par personne

uniquement à la journée du 20 octobre au prix de 100 € (*) par personne

Je suis étudiant, membre d'une association de consommateurs, de protection de l'environnement, je représente une structure d'insertion par l'économie et je souhaite m'inscrire

aux deux journées (19 et 20 octobre 2005) au prix de 100 € (*) par personne

uniquement à la journée du 19 octobre au prix de 60 € (*) par personne

uniquement à la journée du 20 octobre au prix de 60 € (*) par personne

Le 19 octobre après-midi, j'assisterai à l'atelier suivant :

Prévention et approche territoriale

Prévention et approche sectorielle

Mode de règlement

au comptant (obligatoire pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français) :

par chèque bancaire ou postal joint à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME

par carte bancaire : Visa Euro/MASTER Card

N° de carte :

Date de fin de validité : mois)/..... (année).

Nom et adresse du titulaire de la carte (obligatoires) :

.....

Signature du titulaire de la carte (obligatoire)

à réception d'une facture :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME

par virement à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME - TP Angers - Code banque 10071 -

Code guichet 49000 - N° de compte 00001000206 - Clé 07 - N° Siret : 385 290 309 00330 – Code APE : 751 E

IBAN : FR 76-1007-1490-0000-0010-0020-607 – BIC : BDFEFRPPXXX

(*) Prix en € nets de taxes (établissement non assujéti à la TVA, exonération accordée par le Ministère du Budget le 15 juillet 1993)

Fait le

**J'atteste sur l'honneur être habilité (e) à passer commande
Signature et cachet de la société ou de l'organisme (obligatoires)**



Maison de la Chimie – 28 bis, rue Saint Dominique - 75007 Paris

Métro : lignes 8, 12 et 13 – Stations Assemblée Nationale, Solférino, Invalides

RER : ligne C, station Invalides

Bus : ligne 63, 69, 83, 93 et 94



20, avenue de Ségur
75302 Paris 07 SP
www.ecologie.gouv.fr



2, square La Fayette - BP 90406
49004 Angers Cedex 01
www.ademe.fr